

PROJET

D'ETABLISSEMENT

A compter du 01 janvier 2023



7 rue de la Mairie
28300 CHAMPHOL

Contact : Mme Delphine RIVIER
Tel : 02.37.36.83.11 ou 07.56.17.32.6
Mail : ileotresors@villedechamphol.fr

Introduction

Le projet d'établissement de la micro-crèche l'Île Ô Trésors s'inscrit dans une politique globale de prévention et de protection du jeune enfant. Il vise à favoriser son épanouissement psychomoteur, affectif et intellectuel et à faire du séjour de l'enfant au sein de la structure une expérience positive sur laquelle il peut se construire.

Le projet d'établissement est notre outil de référence au sein de la micro-crèche. Ce document décrit le cadre dans lequel s'inscrivent les actions et les interventions de l'équipe de professionnels de la petite enfance.

Ce document donne le cap dans le respect de notre engagement d'offrir un accueil de qualité pour le bien-être des enfants et la sérénité de leurs parents qui font le choix d'une petite collectivité comme mode d'accueil pour leur enfant.

Consultable par tous, il permet une bonne appréciation de nos orientations de travail auprès des enfants et des parents accueillis au sein de nos établissements.

Table des matières

Partie 1 : le projet d'accueil	5
1. Les prestations d'accueil.....	5
2. Les locaux.....	6
3. Les compétences professionnelles mobilisées.....	6
3.1 La référente technique (conseillère en Economie Sociale et Familiale-CESF).....	7
3.2 Responsable de la structure (Educatrice de Jeunes Enfants-EJE).....	7
3.3 L'équipe encadrante.....	8
3.4 L'agent d'entretien.....	8
3.5 Le référent « santé et accueil inclusif ».....	8
4. L'accueil des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique.....	9
5. L'analyse des pratiques professionnelles.....	9
6. Les relations internes et externes de la structure.....	10
Partie 2 : le projet éducatif	11
1. La place des parents.....	11
2. L'accueil.....	12
2.1 La période d'adaptation.....	12
2.2 L'accueil au quotidien.....	12
2.3 Une journée type.....	13
3. L'hygiène et les soins corporels.....	14
3.1 Le lavage des mains.....	14
3.2 Le lavage des dents.....	15
L'idée est d'apprendre aux enfants à reconnaître leurs dents et leur bouche, à découvrir le matériel et à comprendre les intérêts de se brosser les dents. Ce temps de brossage des dents a pour but d'être un temps ludique, de plaisir et de découverte et de connaître les bons gestes. Il vise également à sensibiliser face à l'hygiène bucco-dentaire.	15
3.3 Le change et la propreté.....	15
4. L'alimentation.....	15
4.1 L'allaitement.....	16
5. Le sommeil.....	16
6. Le développement, le bien-être et l'éveil.....	17
6.1 Le professionnel, l'espace, soutien de l'activité libre de l'enfant.....	17
6.2 Le jeu et ateliers.....	17
6.3 Le jardin : le bol d'air quotidien !.....	18
6.4 Les sorties.....	19
6.5 Le livre et histoire.....	19
6.7 Les ateliers types « Montessori ».....	20
6.8 Les ateliers types « Snoezelen ».....	20

6.9 Les journées à thème	20
6.10 L'été et les pique-niques	20
6.11 Projet « centre »	20
6.12 Les fêtes	21
La fête de Noël, la fête des parents, le carnaval, la fête de l'été ou autres permettent à tous les parents et les enfants de se réunir avec les professionnels dans une ambiance festive, de partage et de convivialité. C'est l'occasion de lâcher prise avec les horaires du quotidien et de prendre le temps d'être ensemble.	21
7. L'égalité garçon fille	21
8. La verbalisation	21
8.1 Le langage des signes	21
9. L'autonomie	22
9.1 L'autonomie par le jeu	22
9.2 L'autonomie grâce aux gestes du quotidien	22
Annexe	24

Partie 1 : le projet d'accueil

1. Les prestations d'accueil

La micro-crèche « l'Île ô trésors », dont la gestion est assurée par la commune et sous l'autorité du Maire, offre un accueil collectif pour les enfants de 10 semaines au moins de 4 ans non scolarisés.

La capacité d'accueil de l'établissement, selon l'agrément délivré par le Conseil Départemental, est de 12 places, pouvant être portée à 14 enfants simultanément certains jours.

Elle se situe au « cœur de village » proche des commerces et attenant aux écoles maternelle et élémentaire. Un parking avec une place pour personne à mobilité réduite est à disposition des familles afin qu'elles puissent déposer leurs enfants en toute sécurité.

La structure est subventionnée par la Caisse Allocations Familiales (CAF) d'Eure et Loir. La structure fonctionne en mode PSU (financement direct de la Caf au moyen de la prestation de service unique versée au gestionnaire).

La structure apporte une aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle, sociale et familiale en étant à leur écoute et en prenant le temps d'évaluer avec eux leurs besoins.

Elle vise à permettre à chaque enfant de se développer et de s'épanouir au sein de ce mode d'accueil choisi par la famille :

- en respectant ses rythmes de vie et d'acquisitions
- en veillant à sa sécurité et à sa santé
- en étant à l'écoute de ses besoins

La structure assure un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, sur la base de temps plein ou partiel, en fonction des besoins de chaque famille.

Une modulation est appliquée selon les modalités suivantes : de 7 h 30 à 8 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30 : capacité d'accueil de 6 places.

L'accueil régulier se définit par une fréquentation régulière de l'enfant, prévue à l'avance et anticipée par sa famille. Un contrat d'accueil personnalisé sera établi avec la famille afin d'évaluer les besoins de garde de l'enfant et de définir la participation mensuelle. L'accueil régulier, qui répond aux besoins des familles de notre zone d'implantation, est très majoritaire. Il donne droit à une priorité d'accueil à la micro-crèche.

L'accueil occasionnel se définit par une fréquentation irrégulière et sur inscription en fonction des places disponibles. Cet accueil ne sera pas prioritaire.

Accueil d'urgence

Il concerne les familles qui rencontrent une difficulté passagère (décès, problème de santé, interruption du mode de garde actuel...). Il appartient à la Directrice de reconnaître une situation d'urgence et de décider de la mise en œuvre d'un accueil d'urgence.

Au regard du besoin des familles qui s'orientent largement sur un accueil régulier, la constitution du groupe d'enfants est essentielle pour asseoir l'intérêt du concept même de micro-crèche conçu pour l'accueil d'un nombre limité d'enfants. A chaque rentrée, nous veillons à ce que l'équilibre du groupe, en termes d'âge, soit respecté.

Les enfants sont accueillis dans un environnement adapté, respectueux de l'environnement et conforme à la vie en collectivité. Le personnel veille à la prise en charge individualisée de chaque enfant tout en respectant les règles de la collectivité. En particulier, les enfants confiés font l'objet d'un encadrement constant d'un professionnel pour six enfants et de deux professionnels à partir du 4ème enfant accueilli. Ainsi, quatre professionnels prennent soin des enfants sur l'amplitude horaire d'ouverture, de 7h30 à 18h30. Aux temps forts de la journée (11h-14h00), les quatre professionnels sont présents auprès des enfants. En cas d'accueil en surnombre, le taux d'encadrement sera également d'un ou (une) professionnel(le) pour 6 enfants. En outre, la responsable de la structure partage son temps entre le terrain et les tâches administratives.

2. Les locaux

La micro-crèche est installée dans un bâtiment communal d'une superficie d'environ 150m². L'agencement comprend :

- Une entrée avec casiers individuels et plan à langer
- Un vestiaire et un WC adultes
- Un coin lingerie
- Un coin repas
- Une cuisine
- Une salle dédiée aux-activités
- Une salle de change (avec plan à langer et WC enfant) attenante à la salle d'activités.
- Deux dortoirs : un pour les bébés, un pour les grands
- Un bureau
- Un abri poussettes
- Un espace extérieur
- Un chalet pour le stockage extérieur des jeux

3. Les compétences professionnelles mobilisées

L'équipe de professionnels est notre ressource la plus essentielle et nous veillons à créer de bonnes conditions de travail. Lors de nos recrutements, nous portons un point d'attention particulier aux compétences de la personne, à son savoir-être et à ses valeurs professionnelles. Nous tentons de nous assurer que les valeurs incarnées au sein de notre structure telles que la confiance, la bienveillance et le respect soient partagées par le/la candidat(e).

Nous sommes vigilants quant au respect des règles de déontologie.

- Le secret professionnel est une exigence régie par la loi et couvre non seulement ce qui a été confié, mais aussi ce qui a été vu, lu, entendu, constaté ou compris.

- L'équipe est garante du respect du projet d'établissement et du bon fonctionnement quotidien de la crèche. Elle s'assure que les besoins des enfants soient satisfaits et que nos principes et valeurs soient respectés.

- L'anonymat des enfants et des parents lors d'échanges avec les tiers doit être garanti.

Les professionnels ont des compétences, des connaissances générales sur le jeune enfant, compte tenu de leur formation et de leur expérience.

Au sein de la structure, l'accompagnement au développement des salariés est mis en œuvre :

- Les fiches de postes précisent les rôles et interventions
- Des objectifs annuels sont fixés pour la structure et déclinés au niveau de chaque collaborateur
- Des entretiens individuels sont organisés une (voir deux si nécessaire) fois par an pour faire le point
- Un programme d'intégration est mis en place à l'arrivée d'un nouveau salarié
- Des formations proposées par le CNFPT chaque année pour la formation continue.
- Les VAE sont encouragées
- L'équipe se rencontre régulièrement en dehors des heures d'accueil. Il s'agit de faire une mise au point des projets, de veiller au bon fonctionnement, de débloquer des situations difficiles.
- L'équipe participe à une ou deux journée(s) pédagogique par an afin de développer la cohésion et le travail d'équipe au sein de la structure.

3.1 La référente technique (conseillère en Economie Sociale et Familiale-CESF)

Le référent technique a pour missions d'accompagner et de coordonner l'activité des personnes chargées de l'encadrement des enfants et d'assurer un suivi technique de l'établissement ainsi que la mise en œuvre des projets d'établissement et de fonctionnement.

Elle travaille en collaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants afin de garantir :

- Un suivi sur la gestion administrative et financière de la structure
- L'établissement et l'entretien des relations avec les partenaires professionnels et institutionnels utiles à la mise en œuvre du projet d'établissement
- L'activité et le fonctionnement de la structure aux partenaires institutionnels compétents pour surveiller et contrôler son bon fonctionnement (service de PMI, Caf)

Elle participe également au recrutement du personnel et aux commissions d'admission.

3.2 Responsable de la structure (Educatrice de Jeunes Enfants-EJE)

Elle est le tout premier contact avec les parents qui sont en recherche d'un mode de garde pour leur enfant. Sa responsabilité est grande, de dire, d'expliciter la raison d'être de la micro-crèche, avec justesse et précision, d'appliquer et faire vivre nos valeurs au quotidien par l'ensemble des membres des équipes d'encadrement.

Pour se faire, elle est investie au quotidien pour assurer l'ensemble des missions de direction. Elle se porte ainsi garante du respect du cadre légal auquel la structure doit se conformer mais elle veille aussi, chaque jour, à l'épanouissement des enfants et au bien-être de son personnel.

Ses missions couvrent l'ensemble des responsabilités opérationnelles, administratives, règlementaires et financières. Elle vise à :

- Elaborer en lien avec l'équipe le projet d'établissement et veille à sa mise en œuvre et son actualisation
- Etablir et entretenir les relations avec les partenaires professionnels et institutionnels utiles à la mise en œuvre du projet d'établissement
- Rendre compte de l'activité et du fonctionnement de la structure aux partenaires institutionnels compétents pour surveiller et contrôler son bon fonctionnement (service de PMI, Caf)
- Assurer la gestion administrative et financière de la structure
- Participer au recrutement du personnel et à son évaluation annuelle
- Animer et soutenir le travail d'équipe afin de créer un dynamisme et une cohésion
- Enregistrer les dossiers de préinscription et à préparer les commissions d'admission
- Participer aux décisions d'admission des enfants
- Rendre compte du fonctionnement de la structure
- Gérer les inscriptions, les plannings des enfants et la facturation aux familles
- Organiser les plannings du personnel et le planning des tâches ménagères
- Jouer un rôle dans l'accompagnement à la parentalité
- Garantir un accueil individualisé de chaque famille et de chaque enfant
- Veiller à la sécurité de chaque enfant afin d'alerter les autorités compétentes en cas d'urgence
- Contribuer à l'élaboration des protocoles sanitaires en lien avec le référent santé

- Accueillir les enfants en leurs proposant des ateliers visant à les accompagner dans leur épanouissement et développement vers l'autonomie
- Accueillir et encadrer des stagiaires et des apprentis sur les métiers de la petite enfance

3.3 L'équipe encadrante

Quatre professionnels de la petite enfance ont la charge de l'encadrement des enfants et sont accompagnés par la responsable de la structure (EJE).

Le rôle de l'équipe de professionnels est centré sur l'accueil des enfants dans le respect du projet éducatif. Elle participe au quotidien à la vie du groupe et prend en charge aussi bien les soins nécessaires au bien-être des enfants que les propositions d'ateliers favorisant l'éveil de chacun.

L'équipe prend également en charge des missions logistiques tels que la préparation des repas, le linge, l'hygiène de la crèche (locaux et matériel servant directement aux enfants) dans le respect des protocoles établis.

La structure peut être amenée à accueillir ponctuellement des stagiaires ou des apprentis en cours de formation dans le domaine de la Petite Enfance. L'équipe jouera un rôle de formateur et d'accompagnement.

Précisons que le personnel de la micro-crèche est tenu au secret professionnel. Toute information concernant les enfants, les familles, l'organisation interne de l'entreprise, la vie privée du personnel ne peut être divulguée et est strictement confidentielle à la structure.

La continuité des responsabilités est assurée par l'équipe encadrante et sous les directives de la référente technique.

Pour les tâches liées↓	<u>CESF</u>	<u>EJE</u>	<u>AP-auxiliaire de puériculture et/ou CAP-AEPE</u>
Au fonctionnement quotidien	<u>X</u>	<u>X</u>	<u>X</u>
À la gestion administrative et financière	<u>X</u>	<u>X</u>	<u>X EN CONCERTATION</u>
Aux protocoles d'action face à des situations délicates, prévisibles, définies à l'avance	<u>X</u>	<u>X</u>	<u>X EN CONCERTATION</u>

En l'absence de la responsable, toutes les procédures d'urgences sont décrites dans un classeur mis à disposition dans le bureau. Il fixe le cadre d'interventions du personnel lors de situations d'alerte telles que par exemple l'état de santé préoccupant d'un enfant, un début d'incendie, une intrusion, un accident matériel, etc.... Le personnel est formé à son entrée dans l'entreprise et des rappels sont réalisés lors de réunions ou des journées pédagogiques.

Des réunions d'équipe se font régulièrement. Elles permettent un suivi régulier des enfants, des échanges et un travail de réflexion sur les pratiques de chacun : l'objectif principal étant la cohésion et la bonne entente des personnes constituant l'équipe.

3.4 L'agent d'entretien

Elle vient en soutien à l'équipe, en dehors du temps de présence des enfants, pour effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien des sols selon la réglementation d'hygiène et de sécurité, en suivant le protocole mis en place à cet effet.

3.5 Le référent « santé et accueil inclusif »

La crèche fait appel aux compétences d'un groupe prévu à cet effet, la société AMA.

Les missions du référent « Santé et Accueil inclusif » sont les suivantes :

- Informer, sensibiliser et conseiller l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.
- Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles santé
- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement
- Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions.
- Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes en coordination avec le référent technique de la micro-crèche et informer les professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations.
- Contribuer, en concertation avec le responsable de l'établissement à l'élaboration des protocoles annexés au règlement et de veiller à leur bonne compréhension par l'équipe.
- Délivrer, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.

4. L'accueil des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique

Les enfants ayant un handicap, une maladie chronique ou demandant une attention particulière peuvent être admis, après avis médical du référent "Santé et Accueil inclusif" de la structure et à l'unique condition que la prise en charge globale de l'enfant soit compatible avec un accueil en micro-crèche.

Une proposition de Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est établie par le médecin traitant de l'enfant, à la demande des parents.

Le PAI établi par le médecin traitant de l'enfant est alors étudié par le référent "Santé et Accueil inclusif" et la direction de la structure afin de valider que la prise en charge globale de l'enfant (prise en charge médicale et consignes d'accueil spécifiques) sont compatibles avec un accueil en micro-crèche. Si la mise en place du PAI est acceptée, le document est alors signé par les représentants de la structure, le médecin traitant de l'enfant et les parents de l'enfant.

Il convient de noter que certaines situations peuvent nécessiter des compétences médicales que nous n'avons pas parmi le personnel de la micro-crèche. Par exemple certains gestes complexes lors de leur administration de soins ou médicaments, la détection des signes cliniques d'une situation d'urgence peuvent nécessiter des compétences spécifiques. Par ailleurs, les locaux ne sont pas toujours adaptés et ne permettent pas de respecter les consignes exigées pour la prise en charge de l'enfant. C'est la raison pour laquelle la micro-crèche étudie avec sérieux et objectivité toute demande de PAI et peut être amenée à décliner l'accueil d'enfants pour lesquels elle n'aurait pas la capacité de garantir la prise en charge globale et la sécurité de l'enfant au quotidien.

L'Espace Ressources Handicap 0-17 ans pourra être sollicité pour la préparation de l'accueil en fonction des besoins de l'équipe et/ou de la famille.

5. L'analyse des pratiques professionnelles

L'analyse des pratiques professionnelles est au cœur de l'amélioration continue de la prestation d'accueil proposée. Au sein de notre micro-crèche, nous avons pour ambition de nous ouvrir vers l'extérieur en développant notre réseau de partenaires afin de traiter tout sujet de notre quotidien : le positionnement des professionnels au regard de l'ensemble de leurs missions, la pédagogie, les sujets réglementaires, le relationnel avec les familles, la santé, les conflits, la communication ; les thèmes sont inépuisables !

En complétant nos compétences grâce au concours régulier d'une psychologue, nous veillons à analyser les situations, à comprendre les comportements des enfants mais aussi ceux de nos collaboratrices.

La condition de réussite de cette démarche d'analyse des pratiques professionnelles est l'écoute, l'absence de jugement, le droit à l'erreur et la volonté partagée de mieux faire. Comprendre, s'exprimer, apporter des solutions, s'ouvrir à de nouvelles façons de faire, se remettre en question, sont autant d'occasions de nous améliorer et d'améliorer notre quotidien.

L'analyse des pratiques est organisée, à minima trois fois par an en dehors des temps d'accueil de la structure.

Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par trimestre

Les séances d'analyse de pratiques professionnelles ne peuvent rassembler des groupes de plus de quinze professionnels

6. Les relations internes et externes de la structure

En interne, avec les élus et les services de la commune

- . Le Maire et ses élus.
- . Les élus en charges de la commission enfance-jeunesse : organisation de la commission d'attribution des places en crèche.
- . L' élu en charge de l'enfance et de la jeunesse.
- . Le service comptabilité : suivi des factures, gestion administrative...
- . Les services techniques et espaces verts : entretien des bâtiments et des extérieurs.
- . Le coordinateur jeunesse (accueil de loisirs et périscolaire) : organisation de rencontres et d'échanges sur les temps de vacances scolaires, projet sur juillet avec l'intégration des enfants les plus grands sur le temps centre de loisirs.
- . La bibliothèque municipale : mise en place d'ateliers lecture avec emprunts de livre.

En externe, avec différents partenaires institutionnels et différents acteurs du territoire

- . La Protection Maternelle et Infantile (PMI) du conseil départemental de l'Eure et Loir : agrément, apport en conseils, informations réglementaires, recensement des besoins des familles...
- . La Caisse d'Allocations Familiales d'Eure et Loir : contractualisation dans le cadre de la prestation de service, du Contrat Enfance Jeunesse et de la Convention Territoriale Globale, suivi des comptes de gestion annuels.
- . L'école du territoire : organisation de visite pour faciliter l'adaptation en classe de maternelle.
- . Les personnes âgées de la communes et les associations de 3^{ème} âge : organisation de rencontres intergénérationnelles.

Partie 2 : le projet éducatif

Ce projet résulte d'une réflexion éducative collective qui s'inscrit dans le cadre défini par la [Charte Nationale pour l'Accueil du jeune Enfant \(voir annexe\)](#). Il sert de base de travail aux équipes éducatives dans leur mission principale : accueillir et accompagner l'enfant dans le développement de son autonomie, en favorisant son épanouissement et son bien-être. Ce projet aborde différents objectifs généraux :

- Répondre aux besoins primaires de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans les étapes phares de son développement
- Accompagner l'enfant durant les moments clés de la journée
- Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons

Notre orientation

Au-delà d'être un mode d'accueil, notre micro-crèche est pensée comme un lieu d'éveil et de socialisation des jeunes enfants. Nous veillons à prendre en compte l'environnement dans lequel l'enfant évolue : sa famille, son lieu de vie, sa place dans le groupe et le groupe lui-même. Le projet pédagogique s'articule autour de différents objectifs :

- Accueillir l'enfant dans le groupe, l'accompagner dans sa découverte du monde tout en respectant son individualité
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie, en relation étroite et quotidienne avec la famille
- Assurer sa sécurité physique et affective
- Créer une relation de confiance et de juste distance avec la famille
- Conseiller à bon escient les parents dans leur rôle (accompagnement à la parentalité)

Ces objectifs font l'objet d'un travail en équipe constant pour assurer un accueil de qualité de l'enfant et de sa famille. L'équipe met en œuvre les moyens matériels, spatiaux, éducatifs et pédagogiques nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Afin de se positionner au plus près des besoins de l'enfant, des préoccupations éducatives des parents ou de l'équipe, le projet pédagogique n'est pas figé. Il évolue avec le temps, le personnel encadrant, les enfants accueillis. Les équipes sont amenées à analyser régulièrement leurs pratiques et à les ajuster.

1. La place des parents

Le parent étant le premier acteur de l'éducation de son enfant, l'équipe à la volonté de définir conjointement, avec les familles, les modalités d'accueil de l'enfant au sein de la structure.

Les temps de transmissions au moment de l'arrivée et du départ sont des moments privilégiés. Ils permettent d'adapter nos pratiques au jour le jour en fonction des besoins de l'enfants.

L'accueil des enfants ne peut se faire sans l'implication de leurs parents. En effet, le lien « maison-crèche et crèche-maison » participe à la qualité d'accueil.

Au cours de l'année, les familles sont invitées à participer à différents temps partagés entre les enfants, les parents et les professionnels. Ces temps permettent la création de liens entre les familles et l'équipe et ainsi favorisent la mise en place d'une relation de confiance.

Différents outils sont mis en place afin de favoriser la communication avec les familles :

- Le tableau d'information : disponible à l'entrée de la structure, il permet de communiquer sur les informations comme le règlement de fonctionnement, les tarifs, la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant...
- Le blog de la crèche : des informations sont transmises aux familles sur les projets et événements à venir, diffusion de photos et des menus chaque semaine... Les parents ont également la possibilité de partager des infos et de communiquer via ce blog.
- Les réunions parents-professionnels en fonction des besoins identifiés sur la structure ou à la demande des parents.
- Le site internet de la commune : informations sur la structure mises à jour régulièrement.
- Le cahier de transmissions : outils de communication mis en place pour l'équipe afin de retranscrire les informations importantes des parents lors de l'arrivée. Il permet également de retranscrire le déroulement de la journée de l'enfant aux parents lors du départ.
- Intervention du référent santé auprès des familles en collectif ou bien en individuel.

2. L'accueil

Que ce soit le tout premier jour ou n'importe quel autre jour, l'accueil de l'enfant et de ses parents au sein de la structure est des plus importants. Pour le bien-être de l'enfant, une relation de confiance doit s'établir entre l'équipe professionnelle et la famille. A l'occasion de l'arrivée et du départ de l'enfant, les transmissions de part et d'autre doivent être précises afin de contribuer à la continuité du bien-être de l'enfant, à prendre en compte son vécu de la nuit et de la journée.

Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation. Notre souhait est de contribuer à la sécurité affective de l'enfant et de favoriser cette séparation.

Une attention particulière est donc apportée aux premiers moments à la crèche ; c'est tout l'enjeu de la période d'adaptation.

2.1 La période d'adaptation

C'est une période durant laquelle l'enfant et sa famille découvrent à la fois un lieu, une équipe ainsi que d'autres enfants. Cette première période représente souvent la première séparation entre les parents et leur enfant.

Ce temps est réfléchi par les professionnels afin de créer une relation de confiance et permettre ainsi à l'enfant de se sentir en sécurité dans ce nouvel environnement. Cette période s'effectue de façon générale sur une semaine ou peut être prolongée suivant les besoins de l'enfant et de sa famille.

Lors de la semaine d'adaptation, les parents sont invités à venir passer du temps avec leur enfant pour découvrir le lieu et les professionnels avant que l'enfant soit accueilli seul. Ce temps permet d'échanger avec la famille afin de connaître ses habitudes, ses rituels, ses objets transitionnels qui font le lien entre la maison et la crèche (doudou, tétines).

L'adaptation est mise en place afin de s'inscrire dans une séparation progressive correspondant aux capacités psychiques de l'enfant. Il s'agit également de lui permettre d'avoir des repères contribuant à créer un climat de sécurité affective.

Tous les professionnels de la crèche sont tenus de présenter une attitude bienveillante, rassurante et d'être à l'écoute des familles. La micro-crèche assure un accompagnement individualisé pour chaque enfant et chaque famille en respectant leurs valeurs ainsi que leurs croyances.

La durée de l'adaptation est définie en fonction de l'enfant et de sa capacité à s'adapter au sein de la structure.

2.2 L'accueil au quotidien

La relation triangulaire parents/enfant/professionnels se joue chaque jour d'où l'importance des moments de transmissions. Par ces échanges quotidiens, les professionnels peuvent apprécier, analyser le comportement de chaque enfant. Par ailleurs, il nous semble important d'échanger avec les parents autour des difficultés ou des progrès de l'enfant afin d'ajuster notre accompagnement.

- Lors de l'accueil du matin, un professionnel se rend disponible pour retranscrire les informations : s'informer du sommeil, de l'appétit, de l'humeur et de la santé de l'enfant. Ceci permet la prise en compte de chaque enfant dans son individualité et la continuité entre la maison et la crèche.

- Le professionnel écoute les demandes particulières des parents et analyse si cette demande est compatible avec la vie en collectivité, de façon à rendre une réponse. En effet, respecter le rythme et les habitudes de l'enfant n'implique pas nécessairement que nous soyons en mesure de répondre à toutes les particularités. En outre, nous sommes vigilants à ne pas nous substituer aux parents qui restent les premiers acteurs de la vie de l'enfant.

- Les informations notées sont recueillies dans le cahier de transmissions afin de partager avec les autres professionnels.

- Le professionnel est également là pour assurer la transition et accompagner l'enfant au milieu du groupe.

- En fin de journée, les parents apprécieront un compte-rendu de la manière dont se sera déroulée la journée de leur enfant. Il est important qu'ils nous perçoivent comme des partenaires actifs, attentifs au bien-être et à la bonne évolution de leur enfant afin d'instituer un climat de confiance et de solidarité.

- Pour un bon déroulement de la journée : tant pour le bien-être des enfants et le respect de leurs activités, nous demandons aux parents de respecter des plages horaires pour l'arrivée et le départ des enfants (cf. le Règlement de Fonctionnement).

2.3 Une journée type

Mais que se passe-t-il à la crèche ? L'organisation de la journée à la crèche est ritualisée, ce qui représente un point d'ancrage fort de notre projet d'accueil.

En effet, différents moments se succèdent et rythment la journée des enfants. Ce rythme, toujours le même et verbalisé par l'équipe tout au long de la journée, permet aux enfants d'avoir des repères et de se sentir en sécurité. Pour les bébés nous chercherons, dans la mesure du possible, à respecter leur rythme propre.

8h00 – 9h30 : Accueil du matin et jeux libres

C'est un temps de transition entre la famille et la crèche. Un membre de l'équipe se détache du groupe pour venir accueillir un enfant et son parent.

Lors de ce temps d'accueil, il est important d'aller à l'essentiel des informations car d'autres enfants et parents attendent. Lorsqu'un parent souhaite aborder un point qui demande plus de temps, un rdv téléphonique ou physique est recommandé.

Pour les enfants présents, des « espaces repères » sont à leur disposition : espace dinette, espace-temps calme, espace livres, espace jeux au sol, espace jeux proposés sur la table.

9h30 : Les activités puis la sortie au jardin

A 9h30, nous nous réunissons autour de la *Chanson du Bonjour* ! Puis, des activités sont proposées aux enfants. Afin de répondre au mieux aux besoins du groupe, les activités sont décidées au jour le jour. Par exemple, si les enfants ressentent le besoin de bouger, de crapahuter, l'équipe proposera des activités motrices ; si les enfants sont calmes, des ateliers manuels seront proposés. Des temps de jeux libres peuvent être aussi proposés.

Chaque matin, à 10h30, une sortie au jardin est organisée par l'équipe. Ce bol d'air est apprécié de tous et répond à un besoin essentiel de l'enfant. Rappelons de nouveau l'adage norvégien qui nous tient à cœur : « il n'y a pas de mauvais temps, que de mauvais vêtements » ! ... Sous une pluie fine ou sous un doux soleil, ces moments en extérieur représentent une source inépuisable d'apprentissages pour les tout-petits.

11h30 : « A table ! »

Le repas est un temps très important, c'est un temps de partage et de convivialité.

Selon le nombre effectifs des enfants, deux services sont organisés :

Vers 11h30, c'est au tour des plus petits de commencer à manger (bébés et moyens). A cet âge, les enfants ont besoin de l'adulte pour se nourrir (biberon, les premiers repas à la cuillères). Par conséquent, il y aura un professionnel pour un enfant. C'est un moment privilégié, de partage individuel.

Pour les moyens qui ne sont pas encore complètement autonomes dans leur repas voir même qui commence la cuillère, nous privilégions un professionnel pour deux voire trois enfants quand ils sont plus autonomes. C'est un moment de plaisir, de découverte et d'apprentissage où l'adulte joue un rôle important.

Vers 12h, c'est au tour des plus grands d'aller manger. Deux à trois adultes partagent le repas avec les plus grands, les accompagnent, les aident, discutent avec eux, nomment des aliments.

Pendant ce temps de retrouvailles, quelques règles sont à respecter : les enfants doivent rester assis, parler doucement, et apprendre que la nourriture n'est pas un support de jeu.

13h-13h15 : « A la sieste ! »

Les plus grands et les moyens font généralement une sieste en début d'après-midi.

Après le repas, un temps de change est effectué, il s'agit d'un temps de transition entre le repas et la sieste. Ensuite, nous proposons un temps calme organisé autour de petites histoires ou de chansons.

Deux professionnels accompagnent les enfants dans l'endormissement jusqu'à ce que chaque enfant soit endormi. Tout le temps de la sieste, un adulte reste présent. Quand les enfants se réveillent les uns après les autres, ils peuvent rejoindre l'équipe dans la section.

15h30 : Le goûter

Un goûter est proposé aux enfants. Nous fêtons également les anniversaires lors du goûter.

16h30 : Les premiers départs

Il faut alors gérer à la fois le départ de certains enfants, la transmission et les activités des autres. Ce temps de fin de journée est celui de jeux libres ou d'un moment passé au jardin.

18h15 : Les derniers départs

Ces 15 minutes sont nécessaires à des transmissions de qualité et à l'habillage des enfants.

18h30 : Fermeture de la crèche

3. L'hygiène et les soins corporels

Au même titre que se nourrir, dormir, respirer, l'hygiène corporelle fait partie des besoins vitaux et des gestes de la vie quotidienne. Nous souhaitons faire du temps de change, un moment de communication et d'échanges individualisés, de bien-être partagé.

L'aspect relationnel au cours des soins est prépondérant. L'enfant doit se sentir enveloppé et rassuré. C'est pourquoi, tout soin commence avec des mots dits à l'enfant sur ce qu'il va se passer.

L'organisation du temps de change doit permettre d'assurer la sécurité affective et physique du jeune enfant. Il est donc important de préparer le soin : recueillir les informations concernant l'enfant, sortir le matériel adéquat afin de ne pas morceler la prise en charge.

Le temps de change est un moment privilégié pour accompagner l'enfant dans la découverte de son schéma corporel et des sensations physiques : nommer les parties du corps, dire si c'est chaud, mouillé, etc.

Lorsque l'enfant marche, nous invitons l'enfant à se rendre volontairement dans la salle de change. Nous le sollicitons pour qu'il participe à la préparation du matériel : prendre ses vêtements, se munir d'une serviette et d'un gant. Tout ceci afin de favoriser l'autonomie de l'enfant.

3.1 Le lavage des mains

À la suite de la crise sanitaire Covid19, le lavage des mains des enfants à l'eau et au savon est un soin qui s'inscrit dans un rituel encadré à la micro-crèche.

L'hygiène des mains est instaurée comme un soin nécessaire, sérieux et ludique. Le lavage des mains doit être pratiqué à l'eau et au savon :

- A l'arrivée de l'enfant

- Avant et après chaque repas
- Après chaque passage aux toilettes
- Après s'être mouché, avoir toussé ou éternué
- Avant le départ de l'enfant

3.2 Le lavage des dents

L'idée est d'apprendre aux enfants à reconnaître leurs dents et leur bouche, à découvrir le matériel et à comprendre les intérêts de se brosser les dents. Ce temps de brossage des dents a pour but d'être un temps ludique, de plaisir et de découverte et de connaître les bons gestes. Il vise également à sensibiliser face à l'hygiène bucco-dentaire. Nous n'utilisons pas de dentifrice sauf si les parents le souhaitent.

Ce temps concerne plus particulièrement les enfants de 2ans qui sont invités après le repas de midi à venir se brosser les dents. Dans un premier temps, le professionnel va brosser les dents de l'enfant afin de lui montrer le bon geste et quand l'enfant nous fait ressentir l'envie de le faire seul, nous l'accompagnons.

Pour rendre le lavage des dents ludique une petite chanson et des pictogrammes sont affichés dans la salle de bain.

3.3 Le change et la propreté

Être propre c'est avoir la capacité de contrôler ses sphincters et d'exprimer ses besoins.

L'enfant est capable de retenir ses excréments et de les évacuer dans un lieu approprié après avoir exprimé son envie. On peut considérer cette capacité comme acquise quand l'enfant se retient, va chercher son pot, se déshabille seul, a des couches sèches ou exprime que sa couche est sale. Ce sont des signes annonciateurs d'une acquisition de la propreté.

Le change des bébés est un moment de communication et d'échanges individualisé privilégié, de bien-être, de plaisir partagé qui permet également à l'enfant de découvrir son corps. L'intimité de l'enfant est respectée tout au long du change.

L'apprentissage de la propreté est un élément essentiel du bien-être et de l'autonomie du jeune enfant. Cette dernière est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt).

L'équipe est à l'écoute de la demande de l'enfant et des parents. Les professionnels tiennent compte de la maturité de l'enfant et favorisent le dialogue avec les parents demandeurs.

L'apprentissage du pot et des toilettes est progressif et géré en relation avec les parents.

- Lorsque les enfants portent encore une couche pendant la journée mais qu'ils commencent à être demandeur du pot, nous le leur proposons lors des temps de change et restons à l'écoute de leur demande. En revanche, nous ne les installons pas systématiquement sur le pot, ni à heures fixes.

- Quand ils ne portent plus de couches et qu'ils commencent à en faire la demande d'eux-mêmes, nous les accompagnons et les aidons à se déshabiller lorsqu'ils n'y parviennent pas seuls. Au début, des points de repères sont établis dans la journée : après le repas, après la sieste ; et puis, au fur et à mesure qu'ils deviennent autonomes, ils gèrent de plus en plus leurs allées et venues aux toilettes.

Lorsque la propreté est en cours d'acquisition, des incidents sont inévitables. Nous mettons des mots sur ce qu'il vient de se produire et rappelons à l'enfant qu'il est important de demander à l'adulte lorsqu'il ressent l'envie d'aller aux toilettes.

4. L'alimentation

Manger est une fonction biologique qui répond à trois impératifs : se nourrir, se socialiser et se faire plaisir. La conduite alimentaire et les choix de l'enfant se construisent à travers des interactions entre les parents, l'institution (crèche, école...) et l'environnement.

Nous faisons appel à la société RCBC (restauration collective du bassin Chartrain) pour la proposition, la préparation des menus et la livraison des repas. La livraison se fait chaque jour par liaison froide. Les denrées sont immédiatement stockées à la bonne température.

RCRB offre une prestation centrée sur des circuits courts d'approvisionnement et dispose d'un atelier de préparation spécifique à la Petite Enfance.

En tant que partenaire du quotidien, nous sommes vigilants sur la qualité et les aspects gustatifs des préparations ; nous remontons nos remarques qui sont généralement prises en compte.

Nous respectons les besoins alimentaires et nutritionnels du jeune enfant tout en suivant les recommandations du GEM-RCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition).

Nous suivons également l'évolution de l'introduction des aliments, qui reste sous la responsabilité des parents. Les menus proposés chaque mois sont affichés à la crèche et sont diffusés chaque semaine sur le blog de la crèche. Les parents peuvent ainsi réfléchir à leur guise à l'introduction de nouveaux aliments.

Le repas est un moment souvent attendu de la journée ! Nous veillons à créer un environnement paisible, une ambiance détendue et conviviale pendant les repas. C'est un temps très important à la crèche parce qu'il permet au groupe d'enfants de se retrouver. Pendant ce moment de retrouvailles, quelques règles sont à respecter. Les enfants doivent rester assis, parler doucement et comprendre que le repas est un moment où le jeu n'a pas sa place.

Préparer les enfants à venir à table est un passage important pour faire la transition entre une activité et un moment plus calme.

Ainsi, nous avons mis en place des rituels :

- Prévenir les enfants que nous allons nous mettre à table.
- Se laver les mains.
- Regrouper les enfants.
- Installer les enfants en fonction de leur développement psychomoteur.

Le repas est un moment particulièrement privilégié pour les bébés. C'est pourquoi il nous semble important qu'ils boivent leurs biberons dans les bras afin de leur apporter une sécurité physique et affective. En outre, lorsqu'ils passent à la diversification, ils mangent dans des transats, tandis que ceux qui se tiennent assis peuvent manger sur des chaises.

Lorsqu'un enfant commence à manger seul, le professionnel lui présente deux cuillères afin que l'adulte puisse l'aider. Les moyens et les plus grands, déjà plus autonomes, mangent autour de tables favorisant la convivialité avec un professionnel qui mange en même temps.

Lors du service, nous présentons et nommons les aliments. Il nous semble important que les enfants goûtent à tout. Toutefois, en aucun cas, nous ne les incitons à tout manger ou ne les forçons.

La fin du repas se fait au rythme de chacun ; cependant, nous essayons d'attendre que le plus grand nombre ait terminé. Avant de sortir de table, les enfants se nettoient la bouche et les mains à l'aide d'un gant de toilette humide à leur taille. Une fois terminé, l'enfant est invité à déposer son gant et son bavoir dans le panier de linge dans la salle de bain puis retourne jouer dans la salle de vie.

4.1 L'allaitement

Nous faisons le choix de soutenir l'allaitement maternel : nous proposons d'organiser, pendant le temps d'accueil, un espace où la maman peut allaiter son enfant. Mais nous donnons également la possibilité aux mamans de fournir leur lait tiré en respectant un protocole sanitaire.

5. Le sommeil

Dormir est un besoin vital ; il est essentiel chez le jeune enfant car il est réparateur autant que constructeur.

Au même titre que les repas, les siestes sont déterminantes pour la journée de l'enfant. Nous lui attachons une grande importance puisqu'en effet le sommeil est indispensable à l'enfant pour son développement et son bien-être.

Notre rôle est donc de :

- Respecter les rythmes de chaque enfant à partir de l'entretien d'accueil et des transmissions.
- Connaître ses rituels d'endormissement (doudou, tétine...)
- Adapter le couchage : lit à barreaux ou couchette.
- Savoir reconnaître les signes de fatigue. L'enfant dort quand il en a besoin et non quand l'adulte le décide.
- Favoriser l'endormissement en aménageant un lieu sécurisant, en mettant en place des rituels et des repères.
- Détacher un professionnel voir deux au moment de l'endormissement pour rassurer et empêcher que les enfants se réveillent mutuellement. Un professionnel reste présent dans le dortoir des grands sur toute la durée du temps sieste. Pour le dortoir des bébés, un professionnel passe régulièrement.
- Surveiller le réveil et lever les enfants en échelonné.
- Noter sur le cahier de transmissions afin d'évaluer la qualité du sommeil de l'enfant.

Afin de respecter leur rythme, l'équipe ne réveillera pas un enfant pendant son sommeil sauf pour raison exceptionnelle (ex : rendez-vous médical).

Un enfant ne sera pas couché sur le ventre pour s'endormir afin d'éviter tout risque de mort subite avant qu'il puisse se retourner seul. Si cas contraire, une décharge sera demandée aux représentants légaux (cela restant très exceptionnel, l'équipe pédagogique s'octroie le droit de refus).

C'est pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit, que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil. En retour, un enfant reposé est plus à même de tirer bénéfice d'activités d'éveil et de découverte sensorielle.

6. Le développement, le bien-être et l'éveil

6.1 Le professionnel, l'espace, soutien de l'activité libre de l'enfant

En effet, nous considérons que le rôle du professionnel est davantage d'intervenir sur l'espace que sur l'activité de l'enfant. Ainsi, nous veillons à mettre en place un environnement sécurisant, suffisamment riche qui éveille sa curiosité, favorise son activité et peut également évoluer en fonction de ses besoins.

6.2 Le jeu et ateliers

« L'enfant joue pour apprendre et apprend parce qu'il joue » : Jean EPSTEIN

La crèche est un lieu où l'enfant peut inventer des activités variées lui permettant de faire différentes expériences, découvertes et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure.

Chaque matin, lors du regroupement, nous nous retrouvons enfants/professionnels autour d'un temps de chansons et/ou de lecture consacré au plaisir de se retrouver. Les plus grands sont également invités à s'exprimer, à raconter une anecdote, à chanter !

Quant au jeu, il est essentiel au bon développement de l'enfant et il contribue à la construction de son individualité et de sa personnalité. L'activité permet de comprendre le monde extérieur et de traduire ses émotions.

Par ailleurs, tous les petits gestes du quotidien tels que se laver les mains, manger, débarrasser la table, se déshabiller, ranger les jeux, prendre soin des jouets et du matériel sont autant d'actions qui participent au développement et à l'épanouissement du jeune enfant... Notre rôle est de mettre à disposition du jeune enfant un environnement et un espace lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de jouer et de se construire.

Les professionnels proposent une diversité d'activités et d'ateliers poursuivant un objectif pédagogique, adapté à chaque stade de leur développement.

Activités proposées aux petits

Les tapis et autres coins douilletts permettent aux jeunes enfants de se mouvoir à leurs rythmes. Les tapis d'éveil, hochets et livres en tissu stimulent leurs sens et leur permettent de faire leurs premières expériences, accompagnées par l'adulte.

Très rapidement, les bébés quittent le tapis... ! Ils gagnent en mobilité et se déplacent dans la section à la recherche d'une petite balle ou autres jouets et surtout recherchent la compagnie des autres enfants.

Plus grands, lorsqu'ils font leurs premiers pas, ils s'agrippent, grimpent, recherchent la verticalité et s'intéressent aux jeux disposés sur les meubles ou dans les caisses Ils s'aident du chariot de marche pour se déplacer, ou passent de meubles en meubles !

Activités proposées aux moyens

Les enfants à cet âge sont curieux et investissent leur espace. Ils explorent et expérimentent leur environnement au travers de jeux tenus à disposition de l'enfant. Ils choisissent librement leur support de jeu et sont accompagnés des professionnels.

Par ailleurs, l'aménagement de l'espace permet aux enfants de passer librement et à leur rythme d'un jeu à un autre. Des activités dites plus cadrées sont mises en place : pâte à modeler, jeux de transvasement et de manipulation, jeux de construction, ... Celles-ci permettent à l'enfant d'expérimenter des matières et d'entretenir leur créativité. De plus, ces activités en groupe leur permettent de se retrouver favorisant l'apprentissage de la collectivité.

Activités proposées aux grands

Les plus grands exercent leur agilité en jouant avec des puzzles, des jeux de construction, pâte à modeler, crayons, peinture, collage et manipulations...

Par ailleurs, l'espace est aménagé de petits coins « jeux libres », parmi eux les jeux symboliques (coin cuisine, motricité, petites voitures, poupées...) entretenant la créativité, l'imagination, les interactions, l'imitation et la communication verbale.

Les jeux libres

Ces temps de jeux libres ponctuent la journée à la micro-crèche, ils ont une place reconnue et importante dans notre projet. Ils favorisent l'expression et les interactions entre enfants.

Pour le professionnel, il est un temps privilégié d'observation de ce que l'enfant ou le groupe d'enfants manifeste. Cette observation nourrit notre action : elle nous permet d'ajuster l'accompagnement proposé et de l'adapter au mieux aux besoins de chacun.

Le choix des jeux en libre accès, leur variété, leur nombre ont une influence importante. Des jeux ressemblant à la réalité, dits « d'imitation » (téléphone, dinette, mallette du docteur...), des objets du quotidien (ustensiles de cuisine, boîte, sac...) pouvant être investis par les enfants sont à disposition. Des espaces délimités comme le « coin poupées », « dinette », « déguisements » ... sont aménagés. Ils favorisent les jeux symboliques. Ces derniers permettent à l'enfant de communiquer ce qu'il ressent, d'exprimer des émotions et parfois même de résoudre des situations difficiles. L'équipe est convaincue de l'intérêt de favoriser ces espaces-temps de jeu et elle y attache une attention particulière.

« La Nature » s'invite à l'intérieur de la crèche :

Les professionnels mettent en place de nombreux ateliers et jeux faits à base de matériaux recyclés ou objets de récupération. A la crèche, pas question de jeter quoique ce soit sans réfléchir : le recyclage, la récupération et le tri font partie du quotidien.

Bouchons, bouteilles vides de lait, de flacons de savon, le ramassage d'éléments de la nature (herbe, pommes de pin, marrons, bois...). Autant d'objets du quotidien destinés à être jetés sont réutilisés notamment dans des ateliers de transvasement ou d'imitation. Nous initiions les tout-petits dans une démarche écologique.

6.3 Le jardin : le bol d'air quotidien !

La crèche dispose d'un espace extérieur sécurisé et les sorties au jardin sont quotidiennes (sauf en cas d'importantes intempéries). N'oublions pas un proverbe norvégien : « *il n'y a pas de mauvais temps, que de mauvais vêtements !* ».

Dès que les enfants marchent, nous demandons qu'il soit équipé d'une paire de bottes de pluie afin de pouvoir les laisser libre de leurs mouvements quand ils sont dans le jardin. Une combinaison peut aussi être fournie par les parents s'ils le désirent afin d'éviter de salir les vêtements.

Prendre l'air, jouer, courir, observer les insectes, se poser, parfois dormir pour les plus jeunes et même pour les plus grands, se rafraîchir l'été, ... tous ces moments en extérieur sont très appréciés des enfants et leur permettent de développer leurs 5 sens.

Les jeux extérieurs « la nature »

L'espace extérieur est privilégié : cet espace naturel particulièrement riche, est propice au jeu : il offre à l'enfant de nombreuses possibilités sur le plan moteur mais il est également source d'émerveillement, d'inspiration et ainsi favorise sa créativité. Conscients de tous ces bienfaits, nous souhaitons encourager la relation de l'enfant à la nature. C'est dans ce sens, qu'un potager est mis en place à la micro-crèche. Il est l'occasion pour l'enfant de vivre toutes sortes d'expériences sensorielles (plaisir du toucher, de se salir, de jouer avec la terre, avec l'eau).

La nature apporte un éveil et un apprentissage au « prendre soin de l'autre », elle développe une capacité à devenir empathique. Nous pouvons prendre l'exemple de l'observation et du respect des animaux qui nous entourent.

Le « Mud Kitchen »

C'est un espace extérieur dans lequel les enfants vont pouvoir s'amuser librement avec ce que la nature leur offre : des cailloux, de l'eau, du sable, de la terre, des fleurs ou même de l'herbe et des feuilles...

C'est pour l'enfant un moyen d'affiner leurs compétences sensorielles, leur créativité, et leur motricité. Et pour les plus grands, c'est aussi le moyen de réaliser leurs premières expériences « scientifiques » (ça coule, ça flotte, je peux mélanger et pas...).

6.4 Les sorties

Les promenades

Régulièrement, les enfants partent à la découverte de la nature dans d'autres lieux que la crèche. Nous avons pour cela plusieurs poussettes à notre disposition, de 1, 2 ou même 4 places. Dans la commune, bois et parcs sont à proximité de la structure avec des chemins piétonniers ce qui permet aux enfants de pouvoir aller à la découverte sans difficulté.

Les sorties

Nous pouvons à l'occasion partir en sortie avec le bus de la commune découvrir des jardins potagers, des parcs, les bois et étangs afin de faire le plein de nature et de grand air. Découvrir de nouveaux lieux est très riche pour les enfants. Chaque année, nous allons cueillir et ramasser des fruits et légumes avec les enfants pour leur faire découvrir de nouveaux goûts et saveurs. Des temps cuisine clôturent la plupart du temps ces sorties.

La sortie de fin d'année

Chaque année, afin de dire au revoir au plus grands qui vont quitter la crèche pour entrer à l'école, nous organisons une sortie sur la période fin juin-début juillet. C'est l'occasion de prendre le bus et de partir à la découverte d'un nouveau lieu avec notre pique-nique sur le dos. Quand cela reste possible, nous emmenons tous les enfants de la crèche même les plus petits.

6.5 Le livre et histoire

Le livre a une place importante à la crèche. Certains livres, en tissu ou plastifiés, sont laissés à disposition des enfants pour être manipulés sans crainte.

Les plus grands apprécient aussi manipuler seuls les ouvrages adaptés que nous leur confions pour les regarder et passer un moment tranquille.

Les temps dédiés à la lecture des histoires sont très prisés ; parfois, les enfants apprécient l'histoire contée grâce :

- Au kamishibai, cette technique de conte d'origine japonaise est basée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois), équipé de petits ouvrants.

- Aux « raconte tapis » confectionnés par l'équipe, cette technique consiste à conter une histoire sur un tapis ce qui permettra aux enfants **une exploration sensorielle, visuelle et tactile qui complète l'écoute de l'histoire.**

Régulièrement, nous emmenons un petit groupe à la découverte de nouveaux livres à la bibliothèque « L'île aux Mots » de la commune. Nous pouvons également sélectionner quelques ouvrages que les enfants ont apprécié afin de les emprunter et de les faire découvrir aux autres enfants de la crèche.

6.7 Les ateliers types « Montessori »

Ils permettent à chaque enfant de développer pleinement son potentiel à son propre rythme. Ils favorisent l'autonomie répondant à l'adage « aide-moi à faire seul ». Les matériels utilisés sont inspirés de la pédagogie Montessori. Ils ont pour objectifs de stimuler la curiosité, la créativité et le plaisir d'apprendre. Chaque enfant évolue à son rythme sans objectif de résultat, ce qui lui permet de prendre confiance en lui et de découvrir qu'il est une personne unique.

Les ateliers évoluent selon le besoin des enfants et change en fonction des saisons. Exemples d'ateliers :

Table savonneuse et lavage de poupées et animaux.

Ateliers de transvasement et de manipulation pâtes, graines et autres éléments naturels, gelée, maïzena...

Ateliers pinces fines.

6.8 Les ateliers types « Snoezelen »

Nous nous sommes inspirés du concept « snoezelen » pour créer un espace de bien-être qui permet de développer les notions d'exploration sensorielle, de détente et de plaisir.

Ces ateliers font appel aux cinq sens : l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher. Ils sont organisés dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce afin de créer une ambiance agréable et calme. L'atelier dure entre 15 à 20 minutes par petits groupes de 4 enfants maximum.

6.9 Les journées à thème

Très régulièrement, l'équipe organise des journées à thème ce qui rend la journée particulière pour les enfants.

Les thèmes peuvent varier en fonction des saisons, des projets de la crèche, des fêtes...

Chaque année, nous organisons une journée « NOËL », une journée TRISOMIE 21 avec nos chaussettes dépareillées mais aussi nos journées « PYJAMA » qui sont très enviées par les parents.

Lors de nos journées à thème, un dress code est demandé aux familles et la journée est organisée en fonction de celui-ci. Pour vous donner une idée, lors des journées « PYJAMA », tout le monde, même l'équipe, arrive en pyjama et la journée se déroule dans une ambiance zen avec ateliers relaxation, un coin cabane, un petit déjeuner, des histoires ou des comptines...

« La gourmandise est à la crèche »

Nous aimons partager avec les enfants des moments de gourmandises avec des repas à thème. L'équipe aime se mettre à la cuisine pour confectionner des menus d'autres régions ou traditionnels. C'est l'occasion de découvrir de nouvelles saveurs.

6.10 L'été et les pique-niques

Nous organisons également des pique-niques à l'arrivée des beaux jours. Manger avec les doigts ! Dehors ! Quel bonheur !

6.11 Projet « centre »

Allons à la rencontre des plus grands de l'îlot bleu »

A partir du mois de février, nous allons à la rencontre des enfants du centre de loisirs de la commune pour partager des temps conviviaux par des jeux, fêtes et ateliers.

Ces temps passerelles vont nous permettre de préparer nos plus grands pour l'entrée à l'école.

Une matinée « découverte à l'école » est également organisée en juin. Nos futurs écoliers partent à la découverte de l'école en partageant un temps jeu, un petit goûter, une visite des lieux et bien évidemment un temps récréation dans la cour et « le train ».

Chaque mois de juillet, nous proposons un temps passerelle vers le centre de loisirs (d'une à deux semaines maximum) aux enfants qui nous paraissent prêts. « Une expérience forte en apprentissages pour nos futures écoliers ».

6.12 Les fêtes

La fête de Noël, la fête des parents, le carnaval, la fête de l'été ou autres permettent à tous les parents et les enfants de se réunir avec les professionnels dans une ambiance festive, de partage et de convivialité. C'est l'occasion de lâcher prise avec les horaires du quotidien et de prendre le temps d'être ensemble.

7. L'égalité garçon fille

Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. Il est nécessaire de veiller à ce que les filles et les garçons soient encouragés de la même manière à aller vers des activités qui suscitent leur intérêt, sans être freinés dans leurs développements.

Notre rôle est donc de rendre l'ensemble des activités proposées ou les jeux, notamment les jeux d'imitation ou les jeux de déguisements, accessibles à tous les enfants sans distinction de genre. Les professionnels sont particulièrement sensibilisés et sensibilisent les parents à la nécessité pour chaque enfant de choisir le jeu de son choix, peu importe son genre.

8. La verbalisation

Les professionnels cherchent à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à l'encourager à exprimer ce qu'il ressent. La qualité de l'expression orale du personnel est une attention de chaque instant.

La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris. Le quotidien et ses différentes étapes de la journée sont autant d'occasions de mettre des mots sur ce qui se passe. Ainsi, nous profitons de multiples situations (repas, soins, jeux, interactions diverses, ...) pour transformer ces moments en des occasions d'échanger avec les enfants.

En outre, nous avons le souhait de relier la parole avec une certaine attitude et une gestuelle adaptée. Nous nous mettons à la hauteur de l'enfant pour s'adresser à lui et nous lui parlons doucement et calmement.

Lorsqu'il est nécessaire de remettre un cadre et des limites, nous optons pour une attitude plus ferme et sécurisante auprès de l'enfant.

8.1 Le langage des signes

Signer comporte de nombreux bénéfices pour le bébé tels que :

- Développer sa motricité fine,
- Le préparer au langage oral
- Etablir la communication avec d'autres enfants, même de langues étrangères

- Favoriser l'estime de soi
- Favoriser son développement intellectuel et social
- Réduire les frustrations et colères, car l'enfant se sent compris.

Nous avons pour objectif de développer cette pratique qui se mettra en place à la crèche courant 2023. Nous réfléchissons également à l'implication des parents dans notre démarche afin de faciliter l'apprentissage des signes utilisés à la crèche pour les utiliser à la maison avec leur enfant.

Le premier mot que nous signons est le « bonjour » que nous avons intégré dans notre petite « chanson du bonjour » (rituel du matin).

9. L'autonomie

Devenir autonome, c'est être capable d'intérioriser des règles, des limites et des interdits afin que l'enfant se réalise pleinement pour son devenir. En effet, cela sécurise l'enfant et lui permet de grandir. Il est important que ces limites soient définies de façon cohérente par l'ensemble des professionnels. Elles peuvent être différentes de celles posées par les parents.

Les temps forts du quotidien et les ateliers sont proposés de manière à développer l'autonomie du jeune enfant.

9.1 L'autonomie par le jeu

Activités manuelles, transvasement, manipulation, éveil musical, lecture, jeux d'encastrement, jeux d'eau, dessin, psychomotricité...

Tous ces ateliers vont permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions, de laisser libre cours à leur imagination, d'acquérir une certaine autonomie, et ainsi apprendre à faire par eux-mêmes.

9.2 L'autonomie grâce aux gestes du quotidien

L'autonomie s'acquiert dès le plus jeune âge et est facilitée par un cadre qui fixe des repères et des rituels. Par exemple, se rassembler le matin pour se dire bonjour, se laver les mains à l'eau et au savon avant et après manger, ranger le jouet ou le livre après l'avoir utilisé, débarrasser la table après le repas, se déshabiller pour la sieste, goûter avant les premiers départs, sont autant de rituels instaurés à la crèche.

Le quotidien offre un terrain de jeu inépuisable pour l'acquisition de l'autonomie de l'enfant ! Sans forcer, en imitant, en montrant sa volonté de faire, l'enfant va naturellement réaliser seul de plus en plus de prouesses. Notre rôle est de l'accompagner, à son rythme dans ces nouveaux apprentissages de la vie de tous les jours.

L'habillage et le déshabillage sont des gestes que les enfants acquièrent, petit à petit, à différents moments de la journée, avant et après la sieste et à l'occasion des sorties en extérieur.

Chaque enfant dispose d'un casier avec sa photo afin qu'il puisse se repérer. Pour les plus grands, nous faisons en sorte que ce dernier soit à leur disposition. Nous encourageons l'enfant à reconnaître ses affaires, à les ranger dans son casier ou à son porte manteau pour les plus grands, puis à enlever et à remettre ses vêtements, son manteau, sans oublier... ses chaussures.

Dans la salle de bain, les enfants qui ne portent plus de couches passent d'une boîte à un seau toujours avec sa photo pour lui permettre de commencer le déshabillage seul et de ranger plus facilement ses vêtements.

Nous avons le souhait de laisser faire seul l'enfant dès qu'il se sent prêt, sans le mettre en difficulté s'il n'y arrive pas.

L'acquisition de la propreté est un apprentissage qui nécessite d'être en phase avec le développement de l'enfant, ni trop tôt, ni trop tard. Nous privilégions l'accès libre aux toilettes ou au pot à la demande de l'enfant. Il n'y a pas d'apprentissage forcé.

Manger seul est une étape importante pour les enfants. Nous observons l'enfant pour reconnaître à quel moment il a le désir de manger seul, de boire au verre, même s'il ne maîtrise pas encore ses gestes.

Pour les plus grands, les repas sont servis dans des assiettes en Arcopal, des verres en verre et des couverts en inox. Avec cette vaisselle de grands, ils apprennent à faire attention et cela les valorise de les faire manger dans de la vaisselle qui peut se casser. A la fin du repas, ils utilisent un petit gant humide afin de se laver le visage et les mains. Et nous les invitons à déposer dans la panier à linge de la salle de bain leur gant et leur serviette.

Dans les dortoirs, une place est attribuée à chaque enfant pour lui permettre de se repérer et de créer un lieu sécurisant. Chaque lit est repéré avec la photo et le nom de l'enfant et équipé de draps « sac » ou de duvet (en fonction des saisons) pour faciliter l'autonomie dans le coucher.

La cabane à doudous a été mis en place par l'équipe, pour permettre aux enfants qui en ont besoin dans la journée de pouvoir aller les chercher sans l'aide de l'adulte. Chaque pochette est étiquetée avec la photo et le nom de l'enfant, ce qui lui donne une autonomie pour aller le chercher quand il le souhaite.

CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.